Un monument méconnu : la colonne de la Liberté à Saintes

Introduction :

La colonne de la Liberté de la ville de Saintes reste le seul monument commémoratif de la période révolutionnaire dans le département de la Charente-Maritime. Inaugurée à l'occasion du premier anniversaire de la Fête de la Fédération, elle se dresse au milieu de la place Blair à proximité des rives du fleuve Charente. Cette place a été pendant longtemps un lieu de promenade et de rassemblement pour les réunions sociopolitiques. Son aménagement en parking dans les années 1970 en a modifié son usage[1]. Si la colonne a été préservée comme élément paysager, le manque d'information qui l'entoure l'a entraîné dans l'oubli et, souvent, le passant la considère comme un « ancien lampadaire ». Elle fait néanmoins l'objet d'attention de quelques associations qui souhaitent de la part des pouvoirs publics une certaine prise en compte de ce patrimoine qui reste quasi unique en France.

Traiter un tel sujet n'est pas une tâche des plus faciles. En effet, nous avons été confrontés à un manque de sources dû à la destruction presque complète des archives anciennes de la ville de Saintes avec l'incendie de l'Hôtel de Ville en 1871. Ainsi, pour résoudre ces difficultés, nous avons pris connaissance de l'ouvrage d'Henri Texier sur la ville de Saintes au cours de la période révolutionnaire[2]. Cet ouvrage fait mention de la colonne de la Liberté. Ceci nous a permis d'identifier les sources et les institutions dans lesquelles elles sont déposées. Ainsi, nous nous sommes appuyés sur les collections du Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand à Saintes où nous avons eu accès aux *« Affiches des provinces de Saintonge et d'Angoumois [3] »*, périodique plus connu sous le nom de journal de Bourignon ; à l' *«Histoire secrette des evenements de la ville de Saintes d'après les influences directes ou indirectes de l'Assemblée Nationale, qui a commencé au moment de l'assurence que nous avons eue de la ditte assemblée au mois de janvier 1789 »*, journal intime plus connu sous le nom de journal de Marillet[4] ; au procès-verbal relatif à l'inauguration de ce monument[5]. Nous avons également consulté les collections des Archives départementales de la Charente-Maritime, notamment les séries L, M, et Jx. Les Archives parlementaires numérisées par l'Université de Stanford et accessibles en ligne, nous ont apporté un complément d'information. L'iconographie ancienne provient des différentes institutions qui sont mentionnées. Nous avons pris contact avec différents services administratifs et des associations de défense du patrimoine. En outre, les sources ont été complétées par une bibliographie touchant aux aspects culturels, symboliques, politiques et locaux.

Dans le numéro précédent, nous avions déjà posé une réflexion sur le patrimoine civique issu de la Révolution de 1789 avec l'arbre de la Liberté de Marsilly[6]. Si nous poursuivons nos travaux sur la même thématique mais, cette fois-ci en portant une focale sur un monument, nous assumons toutefois la présence de certaines pistes qui sont analogues, notamment celles sur les questions d'héritages culturels. Toutefois, les monuments diffèrent des arbres dans le sens où les premiers sont plus urbains, moins répandus et moins spontanés que les seconds. La Révolution, période de transition entre la tradition et la modernité, n'en reste pas moins un temps où s'observent ruptures et continuités. À cet effet, la Révolution capte la tradition folklorique de « l'arbre de mai »

---

1 COUTANT-PAJANY, Claude (dir.), *Saintes et l'histoire de ses rues,* Saintes, Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime, 1992, pp.52-56.

2 TEXIER, Henri, *La Révolution française à Saintes 1789-1799*, Poitiers, Projets Éditions, 1988, 248p.

3 Nous tenons à préciser que l'année 1790 a été consultée au Fonds patrimonial de la médiathèque Michel Crépeau à La Rochelle et l'année 1791 au Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand à Saintes.

4 Pour plus de commodité, cet ouvrage sera cité sous le nom de journal de Marillet.

5 À ce titre nous remercions M. François Lopez, responsable du Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand de la ville de Saintes, qui a bien voulu mettre ses documents à notre disposition.

6 BOURREAU Clément, « Un patrimoine vivant de la Révolution : l'arbre de la liberté de Marsilly » dans : *Écrits d'Ouest*, numéro 28, 2018, pp.59-72.

pour en faire celui de la liberté. Il en va de même pour les édifices qui servent à représenter visuellement le politique par le biais de signes tels que: les images, symboles ou emblèmes. Bien que le monument comme marqueur du politique se montre antérieur à la Révolution, cette période amorce néanmoins un tournant majeur. Annie Jourdan, qui a consacré sa thèse aux monuments publics, parle « d'instruction monumentaire[7] ». Elle ajoute : « Contrairement au discours, statues et monuments, fixes et éternels comme la pierre, ont un impact perceptif inédit. Fut-ce en un lieu bien défini. Par leur monumentalité, ils sont visibles par tous ; par leur centralité, accessibles de toutes parts, et par leur solidité destinés à se perpétuer das le temps. Leur tridimensionnalité leur assure en outre une expressivité rarement atteinte par le langage[8] ».

De ce fait, la colonne de la Liberté de Saintes alimente donc divers questionnements : qui en est à l'origine ? Quelle est sa finalité ? En quoi son décor témoigne des nouvelles valeurs du régime politique ? Quels ont été les contre-projets ? Y a-t-il eu des réactions ? Comment les contemporains des périodes successives ont-ils perçu ce monument ? C'est pourquoi, dans une première partie, nous allons voir en quoi la colonne de la Liberté s'inscrit dans la politique monumentale de la Révolution puis, dans une seconde partie, nous allons étudier ses caractéristiques et, enfin, dans une troisième partie nous observerons ses impacts mémoriels.

I/ La colonne de la Liberté est un monument qui œuvre à la pédagogie révolutionnaire :

Commémorer la Révolution par la pierre :

Les monuments, selon les gouvernements, servent à la propagande politique ou à l'éducation artistique, civile et morale[9]. L'Ancien Régime avait fait du monument public un instrument dissuasif avec la statue du souverain équestre qui rappelle la permanence du principe monarchique « le roi ne meurt jamais ». Seule présence publique envisageable dans un royaume, le monarque se voit accorder l'infini privilège d'être partout à la fois[10]. La philosophie des Lumières va rompre avec ce principe. Les monuments n'ont plus vocation à glorifier « le corps mystique du roi » mais à présenter au peuple les lois auxquelles il est soumis. Outre sa vocation à exposer les droits et les devoirs de chacun, il inspire également des leçons de vertu[11].

Les premiers débats commencent en 1790-1791. Barère[12] imagine un obélisque construit avec des pierres de la Bastille gravées du texte des Droits de l'Homme, de la représentation de la prise de la Bastille et de la fête de la Fédération. L'architecte Cathala[13] projette sur la place de la Bastille une colonne représentant les événements les plus intéressants du règne de Louis XVI et de la Révolution. Sont aussi discutés des projets pour le Champ de Mars[14].

---

7 JOURDAN, Annie, *Les monuments de la Révolution 1770-1804. Une histoire de représentations*, Paris, Honoré Champion, 1997, p.12.

8 *Ibidem.*

9 GARDES, Gilbert, *Le monument français*, Paris, Presses universitaires de France « collection Que sais-je », 1994, p. 4.

10 JOURDAN, Annie, *op.cit.* p.17.

11 *Idem.* p.46.

12 BARÈRE DE VIEUZAC, dit BARÈRE, (Bertrand), juriste et homme politique (Tarbes 1755 – *id.* 1841). Il est élu député à la Constituante et à la Convention. Il siège du côté de la Plaine et se rallie à la Montagne. Membre du Comité de salut public, il prend part au coup d'État du 9 Thermidor an II (27 juillet 1794). Il est condamné à la déportation en Guyane sous le Directoire. Amnistié sous le Consulat et l'Empire, il part en exil au moment de la Restauration. Il poursuit une carrière politique locale dans le département des Hautes-Pyrénées sous la monarchie de Juillet.

13 CATHALA, (Étienne-Louis-Denis), architecte (? 1760 -?). Élève de Mauduit. Second prix d'architecture en 1782. Inspecteur des ouvriers de la Bastille.

14 JOURDAN, Annie, *op. cit.* pp.79-80.

Alors que se discutent des projets de monuments pour commémorer la première Fête de la Fédération et, suite à l'appel de Kersaint[15], des monuments civiques sont érigés dans différentes villes de France[16]. En majorité, ces monuments l'ont été dans les chefs-lieux des départements, institutions nouvelles créées sous la Révolution. Nous avons confirmation de leur présence pour Aix-en-Provence, Nantes, Montpellier[17], Niort[18], Saintes[19]. Si certains sont encore debout, d'autres ont été démolis sous la Restauration[20]. Nous pouvons également penser que cette politique monumentale a été relayée par les partisans les plus actifs de la Révolution qui formaient les sociétés politiques. La colonne de Montpellier est à mettre au crédit de la Société des Amis de la Constitution[21]. Il en va de même pour celle de Saintes[22].

A la fin de l'Ancien Régime, Saintes est une cité tranquille mais aspire à des réformes. La Révolution éclate en 1789. En 1790, Saintes devient le chef-lieu du département de la Charente-Inférieure. Un club politique se forme dans la même ville à la fin de la même année. Elle compte plus de cent membres, tous du Tiers état. Marillet y voit l'ébauche d'un contre-pouvoir populaire[23]. Très active, la Société suit le déroulement des événements. La proposition d'un de ses membres pour l'élévation d'un monument « en l'honneur de la conquête de la liberté française » est acclamée, discutée et adoptée à l'unanimité[24].

Elle obtient l'autorisation de la municipalité et des corps administratifs d'élever à ses frais une colonne triomphale sur la principale place de la ville pour être achevée le jour de la Fête de la Fédération. Il est également décidé que la Déclaration des Droits de l'Homme serait déposée sous le piédestal « pour apprendre à ceux qui doivent venir après nous, que leur liberté ne peut jamais périr sous le feu des despotes [25]». Le lieu en lui-même est hautement symbolique. En effet, la place a été créée au troisième quart du XVIIIème par l'intendant Louis Guillaume Blair de Boisemont. Son successeur, Antoine Auget de Montyon, l'aménage en jardin[26]. La place qui prit le nom de Blair est ensuite rebaptisée place de la Liberté dans les premières années de la Révolution tant le système de l'Intendance était impopulaire et rappelait l'Ancien Régime dont le souvenir devait être effacé. Par ailleurs, la colonne qui se dresse place de la Liberté, se trouve à quelques encablures de l'hôtel Monconseil, lieu de pouvoir où siège le Directoire du département[27].

---

15 KERSAINT, (Armand de), Officier de marine (Le Havre 1742 – Paris 1793). Il prend part à la guerre d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. Acquis aux idées nouvelles, il est élu suppléant à la Législative et député à la Convention. Il siège au côté de la Gironde. Il est destitué, arrêté et guillotiné en 1793.

16 GARDES, Gilbert, *op. cit.* p.97.

17 AGULHON, Maurice, *Marianne au combat. L'imagerie républicaine de 1789 à 1880* , Paris, Éditions Flammarion, 1979, p.35.

18 CHAILLOT, Claude, MOULIN, Pierre, *La Révolution française à Niort 1789-1799*, Poitiers, Projets Éditions, 1988, p.33.

19 TEXIER, Henri, *La Révolution française à Saintes 1789-1799*, Poitiers, Projets Éditions, 1988, pp.171-172.

20 LAREDO, Dominique, « Deux exemples de monuments révolutionnaires en province : une colonne de la Liberté (1791) et un temple de la Raison (1793) à Montpellier » dans : *Les images de la Révolution française*, VOVELLE, Michel (dir.), Paris, Publication de la Sorbonne, pp.151-155.

21 *Idem.*

22 TEXIER, Henri, *Petite histoire de Saintes*, La Crèche, Geste éditions, 2003, p.54.

23 TEXIER, Henri, *La Révolution française à Saintes 1789-1799*, Poitiers, Projets Éditions, 1988, p.63.

24 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), fonds Chaubry, 8 CHA, recueil de brochures, Charente-inférieure, 1790-1791, extrait des registres de la Société des Amis de la Constitution, séance du 3 juillet 1791, Saintes, imprimerie P. Toussaints, 1791, 3p.

25 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), fonds Chaubry, 8 CHA, recueil de brochures, Charente-inférieure, 1790-1791, extrait des registres de la Société des Amis de la Constitution, séance du 3 juillet 1791, Saintes, imprimerie P. Toussaints, 1791, 3p.

26 COUTANT-PAJANY, Claude, *op. cit.* pp.52-56.

27 TEXIER, Henri, *Petite histoire de Saintes*, La Crèche, Geste éditions, 2003, p.54.

Collection de la médiathèque Michel Crépeau (La Rochelle), 0Fi29, vue de la ville de Saintes prise en face de la place de Bel-Air, 1851.

La pose de la première pierre est effectuée par le Président de la Société, Eschassériaux[28]. Marillet relate dans son journal la cérémonie de la façon suivante :

> « Le 8, en présence du département, avec la musique du régiment national, la première pierre du piédestal a été posée. C'est M. Eschassériaux membre du Directoire du département président du club dans ce moment qui l'a posée. Les maçons lui ont présenté dans une corbeille un tablier attachant avec un ruban aux trois couleurs, un truelle et un ciseau garnis de rubans aux mêmes couleurs. Il s'est affublé de son tablier et a mis sa truellée de mortier sous la pierre. Lorsqu'elle a été assujettie il s'est placé dessus et là, il a fait un petit discours et a juré devant toute l'assemblée de vivre libre ou mourir. Dans l'instant l'assemblée a crié : je le jure. On a tiré cinq coups de canon. La musique a joué l'air Ça ira [...] Ensuite il a été mis dans une bouteille un écrit contenant les Droits de l'Homme […] et sur un autre papier il est dit : cette colonne a été édifiée à la liberté, le 8 juillet 1791, la seconde année de la liberté, le 17ème jour de l'évasion du roi [...]on a bouché hermétiquement la bouteille et a été placée dans un trou pratiqué dans la première pierre formant la marche du piédestal[29] ».

Il ajoute en commentaire : « Henri IV par sa douleur nous a donné la liberté Louis XIV par son orgueil nous l'a enlevée et Louis XVI par sa faiblesse nous l'a rendue[30] ».

28 ESCHASSERIAUX, (Joseph), député et diplomate (Corme-Royal 1753 – Thénac 1823). Administrateur du département de la Charente-Inférieure, député à la Législative, à la Convention et au Conseil des Cinq-Cents. Il se rallie au Consulat puis à l'Empire. Proscrit sous la Restauration, la monarchie l'autorise à revenir en France en 1819.

29 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), fonds Martineau, 25486 MAR, *Journal de Marillet*, tome 2, La première pierre d'une pyramide posée, juillet 1791, pp.162-164.

30 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), fonds Martineau, 25486 MAR, *Journal de Marillet*, tome 2, La première pierre d'une pyramide posée, juillet 1791, pp.162-164.

Le chantier, entrepris par Émmery sous la direction de l'ingénieur Novion, emploie plusieurs dizaines d'ouvriers. La colonne est achevée à la date prévue malgré un accident causant deux blessés, dont un grave. On y danse la farandole et on y joue des airs patriotiques[31]. Fiers de compter un tel monument dans leur ville, les membres de la Société des Amis de la Constitution s'empressent d'envoyer le procès-verbal d'inauguration aux autres Sociétés et à la Constituante. Cette dernière ne manque pas de féliciter Saintes pour son patriotisme[32].

Comme nous venons de le voir, la colonne de la Liberté est avant tout un monument commémoratif. Avec la poursuite des événements, ce monument devient le décorum des rassemblements civiques. Comment la ferveur révolutionnaire se manifeste-t-elle ? C'est ce que nous allons voir dans une seconde sous-partie.

Un monument au service de la foi révolutionnaire :

Pour reprendre Annie Jourdan : « La monumentalité, privilégiée tout au long de la Révolution apparaît dans les discours et observations formulés dans la presse ou à la tribune, comme un instrument mémoratif ayant pour rôle premier de rappeler des objets ou acteurs disparus. Mémoratif ou commémoratif, en ce sens que les monuments permettent de se rappeler et de célébrer ensemble. Ce sont pour ainsi dire des repères autour desquels peuvent communier dans un même amour de la patrie les membres d'une communauté [...] Le monument n'est pas que mémoratif mais possède une dimension incitative, stimulante. Les fonctions s'interpénètrent donc [33]». Elle ajoute : « Deux cultes coïncident à la Révolution : l'un célèbre les grandes figures de la Révolution, l'autre incitant au sacrifice, au dévouement inconditionnel à la patrie qui acquiert une dimension sacrale. Tous deux des cultes qui affirment en filigrane, de la légitimation du nouveau régime [34]».

La période révolutionnaire a conçu la place publique comme un nouvel aménagement urbain qui préside à un nouvel aménagement politique. La croyance dans la capacité éducatrice de l'espace, vient d'une multitude d'écrits de réformateurs, d'urbanistes, d'hygiénistes et d'architectes[35]. Les autorités saintaises s'inscrivent dans cette optique en faisant de la place de la Liberté le principal lieu des fêtes révolutionnaires qui se déroulent au pied de la colonne. En prenant appui sur la pensée d'Annie Jourdan, nous allons donc illustrer, sans en être pour autant exhaustifs, les fonctions induites par ce monument.

Les commémorations consistent à rendre hommage aux figures de la liberté. À ce titre, une cérémonie est organisée le 31 octobre 1791, par la Société des Amis de la Constitution pour la réception du buste de Mirabeau, le « Démosthène des Français ». La procession part de l'Hôtel de Ville où se trouvait ce nouveau « palladium de la liberté » et s'arrête devant la colonne triomphale de la place de la liberté où Lemercier[36], ancien député de la Constituante, dépose sur la tête du buste une couronne de laurier au son de tirs d'artillerie ponctués par des cris de « Vive Mirabeau ». Des discours se tiennent à l'ancienne église des Récollets où se réunit la Société. La cérémonie se conclut par le traditionnel bal à la salle de spectacles[37]. Les bouleversements politiques sous la

31 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), fonds Martineau, 25486 MAR, *Journal de Marillet*, tome 2, Fédération du 14, juillet 1791, pp.165-174.

32 Université de Stanford. Archives numériques de la Révolution Française. Archives parlementaires, séance du 27 juillet 1791, tome 27, p.683. [en ligne] https://frda.stanford.edu/fr/catalog/ph525xc1642_00_0548 (page consultée le 22 août 2019).

33 JOURDAN, Annie, *op. cit.* p.16.

34 *Idem.* p.20.

35 OZOUF, Mona, *La fête révolutionnaire 1789-1799*, Paris, Gallimard, « collection folio histoire », 1976, p.205.

36 LEMERCIER, (Louis-Nicolas, comte), magistrat, député et pair de France (Saintes 1755 - Paris 1849). Député aux États généraux. Par son action, Saintes devient le chef-lieu du département de la Charente-Inférieure en 1790. Sa carrière parlementaire s'achève à quatre-vingt treize ans avec la révolution de 1848.

37 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), 4MFL, *Affiches des provinces de Saintonge et*

Révolution ne permettent pas de rendre pérenne le culte rendu à certains Tribuns. Mirabeau est le premier à en faire les frais. Après la prise des Tuileries en août 1792 et la découverte de l' « armoire de fer » qui renferme les preuves de la trahison de Louis XVI et des papiers compromettant sur Mirabeau, la figure de ce dernier est honnie. Son effigie est brisée à la Noël 1792[38]. Commémorer c'est également répéter pour ne pas oublier. En l'an VII (1798-1799) par exemple, les fêtes comme celle du Ier Vendémiaire (22 septembre) qui commémore la naissance de la Ire République ou bien celle du 26 Messidor (14 juillet) qui commémore la création du pacte fédératif [39], se déroulent au pied de la colonne. Ces fêtes sont souvent marquées par des chants patriotiques et des plantations d'arbre de la liberté.

La fonction incitative consiste à défendre et répandre la liberté. Le Président de la Société considère la liberté comme le « bien le plus précieux que l'Être Suprême puisse accorder aux hommes sur la terre [40] » et voit ce monument comme la revanche d'un peuple sur les « tyrans », à l'instar des Romains qui ont marqué de monuments les sols de leurs conquêtes[41]. La défense de la liberté passe par des prestations de serment civique face à la colonne. C'est le cas lors de l'inauguration de la colonne où l'assistance jure de « vivre libre ou mourir », à la suite du discours du Président de la Société[42]. Cette fonction incitative prend également son sens lors des cérémonies militaires comme celle de la victoire des troupes françaises en Savoie, en octobre 1792, où des inscriptions telles que : « les hommes libres combattent et demandent la paix » ainsi que « nos derniers soupirs sont pour la patrie » font écho au discours sur la patrie en danger[43].

La colonne de la place Blair qui est vouée à la liberté, fait l'objet d'un culte mémoriel et incitatif. Ces deux fonctions s'interpénètrent. Cela étant, comment représente-t-on la liberté valeur sociétale qui fonde le socle de la Révolution française ? C'est ce que nous allons voir dans une deuxième partie.

II/ La colonne de la Liberté de Saintes rompt avec les monuments de l'Ancien Régime et ouvre le débat politique :

Représenter la liberté sous la Révolution :

Prenant appui sur la philosophie des Lumières, la Révolution a installé le monument civique dans l'espace public. Anticomanie oblige, elle ne rompt pas avec les formes architecturales puisées dans la culture antique. Colonnes, obélisques et pyramides sont recyclés dans la pédagogie révolutionnaire. Les principes de 1789 reposent sur la liberté et l'idée doit être visible et soumise à tous. Des choix épineux concernant sa représentation alimentent les débats. L'imagerie révolutionnaire encore balbutiante du 14 juillet 1790 emprunte à la fois au monde végétal et à l'antiquité. Et si les uns refusent de voir « la divinité révolutionnaire » prendre forme humaine

---

d'Angoumois, Fête civique, 4 novembre 1791, pp.356-358.

38 TEXIER, Henri, *La Révolution française à Saintes 1789-1799*, Poitiers, Projets Éditions, 1988, p.122.

39 Archives départementales de la Charente-Maritime, L146, programmes et correspondance pour les fêtes publiques et préséances 1790-an VII, programmes pour les fêtes du 1er Vendémiaire et du 26 Thermidor an VII.

40 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), fonds Chaubry, 8 CHA, recueil de brochures, Charente-inférieure, 1790-1791, extrait des registres de la Société des Amis de la Constitution, séance du 3 juillet 1791, Saintes, imprimerie P. Toussaints, 1791, 3p.

41 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), fonds Chaubry, 8 CHA, recueil de brochures, Charente-inférieure, 1790-1791, extrait des registres de la Société des Amis de la Constitution, séance du 3 juillet 1791, Saintes, imprimerie P. Toussaints, 1791, 3p.

42 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), fonds Chaubry, 8 CHA, recueil de brochures, Charente-inférieure, 1790-1791, extrait des registres de la Société des Amis de la Constitution, séance du 3 juillet 1791, Saintes, imprimerie P. Toussaints, 1791, 3p.

43 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), fonds Martineau, 25486 MAR, *Journal de Marillet*, tome 3, Fête civique païenne idolâtre à l'occasion des armes françaises en Savoie, octobre 1792, pp.200-203.

d'autres, surtout après Varennes et le discrédit du roi , souhaitent représenter la liberté par une allégorie féminine[44]. Les Sociétés des Amis de la Constitution qui répondent à l'appel de Kersaint et qui sont souvent à l'origine des colonnes de la liberté rentrent dans ces débats : à Nantes, la statue du roi qui était envisagée n'est pas installée [45] ; à Montpellier on y place une statue de déesse[46].

En ce qui concerne Saintes, la Société des Amis de la Constitution nomme Bourignon[47], Servant et Rouger qui ont à charge de présenter un projet. Celui-ci est adopté aux alentours d'avril 1791. Bourignon en fait un descriptif dans son journal :

> « Une colonne d'ordre dorique ayant 30 pieds d'élévation actuelle y compris la base et le piédestal et 4 pieds de diamètre, avec une légère guirlande de feuilles de chêne serpentant à 2 ou 3 pieds du socle. Inscription de la colonne : ÈRE DE LA LIBERTÉ 1789. Sur le piédestal, des chaînes en fer brisées et scellées dans la pierre avec un anneau. Inscription : Sociétés des Amis de la Constitution de Saintes, 1791, 2e de la liberté [48] ».

Nous pouvons constater que Bourignon reprend les thèmes majeurs de l'iconographie révolutionnaire. Les guirlandes de chêne signifient la puissance. Les chaînes brisées désignent la fin de « l'antique esclavage ». Le monument est dédié à 1789 et à la liberté. La Société des Amis de la Constitution, qui est à l'initiative du monument, est mise à l'honneur.

La consultation des Archives numériques de la Révolution française nous permet de distinguer la présence éventuelle d'un contre-projet. Néanmoins, le manque de sources ne nous permet en aucun cas d'être catégorique sur l'existence d'un projet concurrent à celui de Bourignon et nous nous cantonnons à une simple hypothèse sur la base de quelques éléments. En effet, la gravure ci-dessous indique « À Saintes, le 07 avril 1791 », ce qui correspond à l'époque de la nomination de Bourignon, Servant et Rouger. La première lettre de la signature « N [49]» pourrait correspondre à Novion, présenté comme ingénieur de la Garde nationale de Saintes, et certainement membre de la Société des Amis de la Constitution de cette même ville. En outre, Novion avait déjà réalisé des travaux de décoration en compagnie de Bourignon[50]. Les compétences de Novion en matière de décoration pouvaient faire de lui un concurrent sérieux. Mais la simple mention d'un « N » comme signature n'est pas suffisante pour attribuer la paternité de cette gravure à Novion. Par conséquent, nous n'avons aucune réponse précise sur l'auteur de cette gravure.

---

44 JOURDAN, Annie, *op. cit.* pp.216-217.

45 OLART, Catherine, *Nantes secret et insolite*, Paris, les Beaux Jours, 2009, p.67.

46 LAREDO, Dominique, « Deux exemples de monuments révolutionnaires en province : une colonne de la Liberté (1791) et un temple de la Raison (1793) à Montpellier » dans *Les images de la Révolution française*, VOVELLE, Michel (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, pp.151-155.

47 BOURGUIGNON dit BOURIGNON, (François-Marie,), journaliste et archéologue (Saintes 1752 - *Idem* 1793). Passionné par les antiquités de sa ville natale. Il correspond avec diverses Sociétés savantes. Engagé dans la Révolution, il est nommé Lieutenant-Colonel de la Garde Nationale de Saintes. Il parcourt les campagnes pour y prêcher les doctrines révolutionnaires. De santé fragile, il décède en 1793.

48 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), 4MFL, *Affiches des provinces de Saintonge et d'Angoumois*, Cérémonie patriotique, 15 juillet 1791, pp.220-223.

49 Je remercie M. Jean-Claude Bonnin pour son aide dans cet exercice de paléographie.

50 Fonds patrimonial de la médiathèque Michel Crépeau (La Rochelle), PER.41, *Affiches des provinces de Saintonge et d'Angoumois*, Cérémonie patriotique, 8 août 1790, pp.262-264.

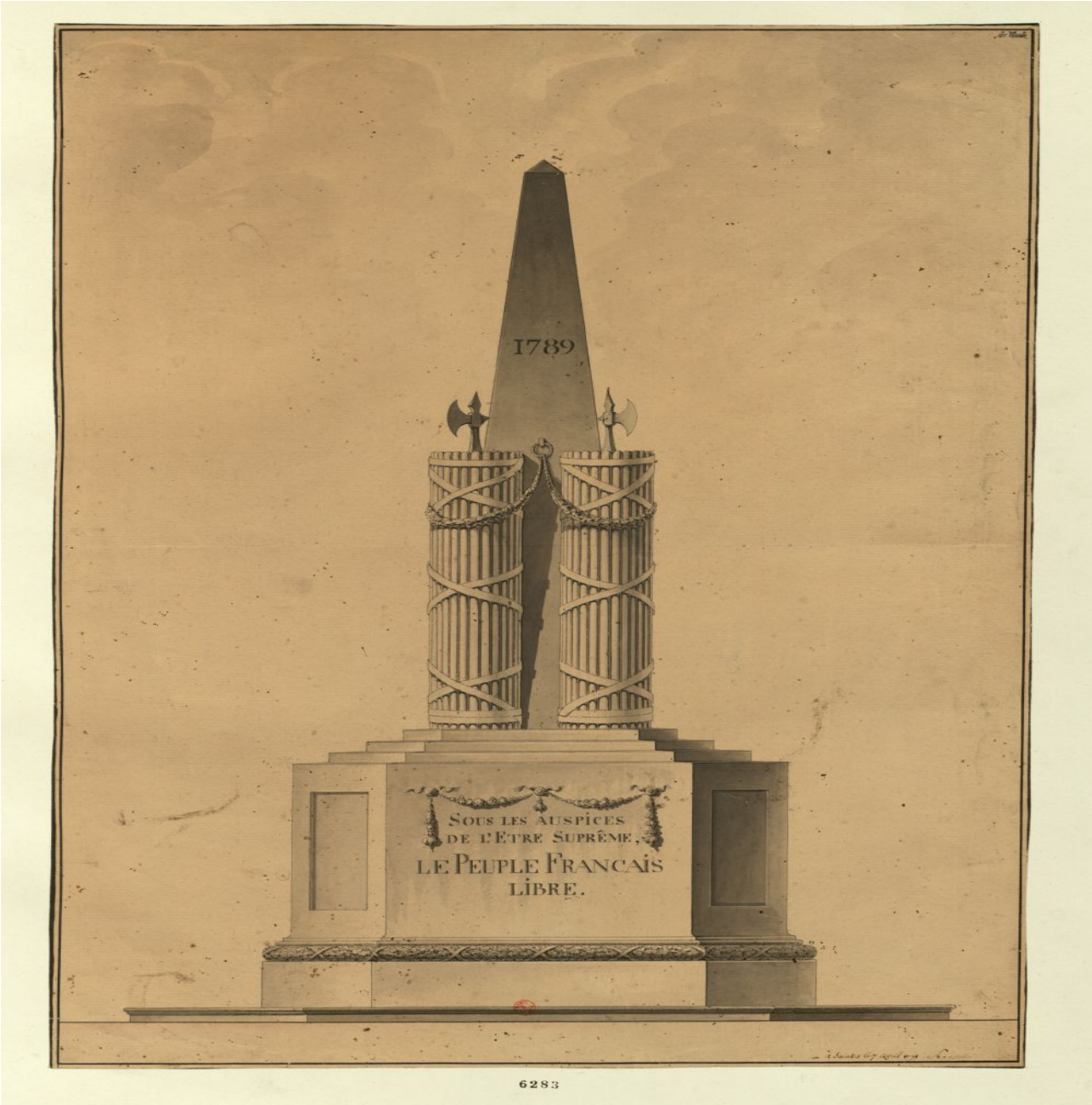

Collection de Vinck, Sous les auspices de l'Être Suprême, le peuple français libre, À Saintes le 7 avril 1791, [en ligne] https://frda.stanford.edu/fr/catalog/nh971vr5835 (page consultée le 22 août 2019).

Toutefois, la qualité de cette gravure mérite de s'y intéresser. Les sculptures du monument empruntent leurs formes à la période antique avec la présence de faisceaux de licteurs, qui témoignent sans doute d'une pensée républicaine avancée et d'un obélisque ; au monde végétal : guirlandes florales, synonyme d'abondance. Nous retrouvons également la date commémorative de 1789. La mention : « Sous les auspices de l'Être Suprême » et non à Dieu laisse deviner que l'auteur était guidé par une idée laïque de la société.

Faute de numéraires, le projet déposé par Bourignon est abandonné. Nous pouvons aisément comprendre que celui de son potentiel concurrent n'ait pas été retenu, les difficultés en auraient été plus grandes. La découverte de vestiges antiques dans le jardin du couvent des Carmélites rend possible la réalisation du monument. À ce titre, Bourignon conseille à la Société d'élever la colonne à l'aide de tambours de colonnes antiques « sans permettre que les ciseaux n'osât toucher à la rouille sacrée des siècles [51] ». Les propositions de Bourignon sont adoptées à l'unanimité, mais

51 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), 4MFL, *Affiches des provinces de Saintonge et*

non appliquée, ce qui provoque son mécontentement. Le monument qui est finalement élevé adopte une forme remaniée : « Une colonne d'ordre dorique de deux pieds de diamètre, surmontée d'une pique portant le bonnet de la liberté ; son élévation est de 30 pieds y compris la base et le piédestal [52]» . Les matériaux qui servent à sa réalisation proviennent de l'ancien temple dédié à Jupiter Capitolin et renvoient à la force[53]. La pique, qui fait écho à la lance de saint Georges est l'arme des Sans-culottes[54]. Elle soutient le bonnet phrygien qui était le couvre-chef des esclaves affranchis chez les Anciens Grecs[55]. Enfin, le tambour qui dépasse la simple connotation militariste renvoie vers des notions plus larges de patriotisme, au sens politique du mot, et de laïcité[56].

Comme nous venons de le voir, la colonne de la Liberté représente les canons artistiques de la période révolutionnaire. Néanmoins, ce monument a été critiqué à la fois pour des raisons artistiques et patrimoniales. C'est ce que nous allons voir dans la sous-partie suivante.

Les protestations d'un révolutionnaire affirmé et protecteur des antiquités locales :

La Révolution a joué un rôle essentiel dans la protection du patrimoine. La loi sur les biens nationaux met à disposition les biens du clergé et de la noblesse. Le vandalisme qui en découle oblige à prendre des mesures de surveillance et de protection vis de cet héritage culturel qui forme le socle historique de la nation. Il en va de même pour l'archéologie. Localement, les autorités s'appuient sur un réseau d'érudits et de savants pour veiller à la préservation du patrimoine.

Comme cela a été dit, la colonne de la Liberté a été élevée grâce à la découverte de vestiges de l'ancien temple dédié à Jupiter Capitolin. Malgré les recommandations de Bourignon, qui ont été appuyées par d'autres membres de la Société, les différents éléments ont été retaillés faisant disparaître les traces antiques. Cet acte de vandalisme est mal perçu parmi les érudits locaux. Bourignon intervient à ce sujet dans son journal.

Ses réflexions attestent d'une conscience patrimoniale développée. Une conscience qui ne doit rien au hasard puisque Bourignon se passionne pour les vestiges gallo-romains de sa ville natale et diffuse le fruit de ses recherches dans son journal. Pour ce défenseur du patrimoine antique, le vandalisme est un acte indigne de la nation qui ne peut que recueillir des critiques de la part des esprits les plus éclairés :

> « Je viens d'apprendre, que la Société avait arrêté, contradictoirement à ses précédentes délibérations, que la colonne ne serait pas tronquée et que les tambours déterrés dans leur antiquité vierge seraient retaillés, je ne puis que gémir avec tous les amateurs des beaux arts, sur une barbarie qui, je ne crains pas de le dire, va faire tort à notre patrie dans l'esprit des amateurs de tous les pays[57] ».

---

d'Angoumois, Cérémonie patriotique, 15 juillet 1791, pp.220-223.

52 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), 4MFL, *Affiches des provinces de Saintonge et d'Angoumois*, Cérémonie patriotique, 15 juillet 1791, pp.220-223.

53 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), fonds Chaubry, 8 CHA, recueil de brochures, Charente-inférieure, 1790-1791, extrait des registres de la Société des Amis de la Constitution, séance du 3 juillet 1791, Saintes, imprimerie P. Toussaints, 1791, 3p.

54 LIRIS, Élisabeth « Piques » dans : *Dictionnaire historique de la Révolution française*, SOBOUL, Albert (dir.), Paris, Presses universitaires de France, 2005, p.845.

55 LIRIS, Élisabeth « Bonnet rouge » dans : *Dictionnaire historique de la Révolution française*, SOBOUL, Albert (dir.), Paris, Presses universitaires de France, 2005, pp.135-136.

56 AGULHON, Maurice, *Marianne au combat. L'imagerie républicaine de 1789 à 1880* , Paris, Éditions Flammarion, 1979, p.53.

57 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), 4MFL, *Affiches des provinces de Saintonge et d'Angoumois*, Cérémonie patriotique, 15 juillet 1791, pp.220-223.

Bourignon n'intervient pas seulement au nom de la défense du patrimoine. Il juge sévèrement la retaille des tambours antiques car ceux-ci donnaient un sens au monument et à l'histoire. La colonne aurait signifié la revanche du peuple gaulois qui, débarrassé des « tyrans », retrouve sa liberté. De ce fait, Bourignon prend parti et défend la thèse sur les origines celtiques de la France[58] :

> « Il me sembla l'idée de graver l'Ère de la liberté française sur le débris du despotisme des Romains, était une idée sublime et consolante pour l'humanité ; cette cérémonie expiatoire devait en quelque sorte, venger les Gaulois, nos ancêtres, de cette insupportable tyrannie des maîtres de l'univers, et je voyais avec orgueil ma patrie l'instrument des vengeances tardives de la postérité[59] »

En méditant sur les ruines, Bourignon se fait l'écho des réflexions politico-historiques qui ont cours au XVIIIème siècle. Les ruines antiques témoignent de la fin des anciens empires et des anciennes « tyrannies ». Elles annoncent également la fin des « tyrannies » modernes. L'invocation qui fait surgir des ruines le génie de la liberté exprime les valeurs que le XVIIIème siècle accorde aux ruines. Elles sont une allégorie de l'histoire[60]. Il considère que le monument qui a été élevé est moins expressif :

> « Je suis sincèrement fâché que la Société se prive de l'idée simple et sublime que présenterait l'Ère de la liberté gravée sur les débris du despotisme et sur les monuments d'un peuple dominateur, dont les fers ont jadis pesés sur les deux tiers de l'ancien monde ; une colonne composée de pierres retaillées n'offrira point ces grands contrastes ; on ne peindra plus la révolution triomphant des tyrans anciens et modernes. Et inscrivant ces conquêtes sur les ruines de leurs temples et de leurs palais on la peindra assise froidement sur des blocs qu'elle aura taillés de ses propres mains. On vous offrait un triomphateur traînant après lui des Rois et des Nations enchaînés à son char, et vous préférez un Souverain environné de courtisans et de flatteurs, dont l'élévation est l'ouvrage de sa puissance [61] ».

En dernier point, nous voyons, ci-après, que Bourignon déplore l'esthétique de cette colonne, qu'il juge tout à fait banale. En la comparant à une colonne crucifère de cimetière croyait-il que la Révolution était sur le point de se terminer, à son grand détriment ? Possible. Il n'a eu de cesse d'en défendre les acquis et les bienfaits dans son journal. Bourignon était sans doute l'un de ceux pour qui la Révolution ne pouvait se limiter à une égalité en droits et en devoirs.

> « La moindre bourgade peut faire exécuter un monument pareil à celui que vous allez construire. Et il n'est peut-être pas deux villes dans l'empire français qui pourraient élever une colonne semblable à celle dont vous anéantissez le projet [62]».

---

58 GUIOMAR, Jean-Yves, « La Révolution française et les origines celtiques de la France » dans : *Annales Historiques de la Révolution Française*, n°297, 1992, pp.63-85 [en ligne] https://www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1992_num_287_1_1475 (article consulté le 22 août 2019).

59 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), 4MFL, *Affiches des provinces de Saintonge et d'Angoumois*, Cérémonie patriotique, 15 juillet 1791, pp.220-223.

60 MAKARIUS, Michel, *Ruines*, Paris, Éditions Flammarion, 2004, p.113.

61 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), 4MFL, *Affiches des provinces de Saintonge et d'Angoumois*, Cérémonie patriotique, 15 juillet 1791, pp.220-223.

62 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), 4MFL, *Affiches des provinces de Saintonge et d'Angoumois*, Cérémonie patriotique, 15 juillet 1791, pp.220-223.

> « Je me contenterai d'observer que le monument, tel qu'on l'exécute aujourd'hui, aura l'air d'une colonne crucifère de cimetière ; cette forme mesquine ne répondra pas à l'idée que l'on veut en donner, et égarera mal dans le Chef-Lieu du Département [63]».

Comme nous venons de le voir, la colonne de la Liberté a été l'objet de controverse. En la soumettant à la critique, Bourignon se fait l'écho des débats politiques au cours de la Révolution. La colonne n'en reste pas moins un monument représentatif de la liberté qui marque le paysage de la ville de Saintes. Toutefois, il reste à savoir comment les régimes successifs ont considéré cette colonne et comment a-t-elle été mise en valeur. C'est ce que nous allons voir dans une dernière partie.

III/ La colonne de la Liberté, objet politique et patrimonial :

La colonne matérialise la confrontation d'idée entre partisans et opposants à la Révolution française :

Peut-on parler d'une tentative de concurrence entre symboles civiques dans le chef-lieu de la Charente-Inférieure au début du XIXème siècle ? Probablement. En effet, alors que le Consulat vient d'évincer le Directoire en 1799, Napoléon Bonaparte, dans un souci de réconciliation nationale entre partisans et opposants à la Révolution, entreprend une chasse aux symboles jugés trop républicains et les substitue par des signes plus conciliants. À cet effet, un arrêté gouvernemental en date du 29 Ventôse an VIII (20 mars 1800) ordonne l'élévation d'une colonne à la mémoire des défenseurs de la patrie morts dans les combats[64]. Saintes n'échappe pas à cette volonté politique. Ouvert sur la base du concours, le lauréat est l'ingénieur Labarre qui propose le réemploi d'une colonne de marbre issue de vestiges archéologiques antiques[65]. La pose de la première pierre est fixée au 25 Messidor an VIII (14 juillet 1800), place Fleurus ancienne place des Cordeliers[66]. Le *« Journal de Paris »* relate cet événement dans son édition du 5 Thermidor an VIII (25 juillet 1800). Il indique :

> « une colonne de 28 pieds de fût et d'une seule pièce, débris d'un ancien temple romains s'élèvera place Fleurus en face des débris de l'ancien Capitole. On en a posé, le 25 messidor, la première pierre. Elle a été taillée, il y a 2000 ans par les romains. Et après 20 siècles elle se retrouve pour former sous la main des républicains un nouveau monument de gloire[67] ».

La colonne départementale démontre donc une continuité entre les programmes monumentaux de la Révolution et ceux du Consulat. Si les motivations obéissent à des questions

63 Fonds patrimonial de la médiathèque François Mitterrand (Saintes), 4MFL, *Affiches des provinces de Saintonge et d'Angoumois,* Cérémonie patriotique, 15 juillet 1791, pp.220-223.

64 Archives départementales de la Charente-Maritime, 4M3/6, sous-préfecture : Affaires politiques et correspondance, dossier sous-préfecture de Rochefort : Affaires politique et diverses (an VIII-an XII), copie de la lettre du Ministre de l'Intérieur aux architectes de Paris et des départements, 28 Floréal an VIII.

65 Archives départementales de la Charente-Maritime, 4M1/43, correspondance administrative, correspondance des services des Travaux et Secours publics et des Sciences et Arts. An V-an IX, dossier : Germinal an VIII à Nivôse an IX copie de lettre du Préfet de la Charente-Inférieure au Ministre de l'Intérieur, objet : projet de colonne, numéro 327, 24 Thermidor an VIII.

66 Archives départementales de la Charente-Maritime, 4M1/43, correspondance administrative, correspondance des services des Travaux et Secours publics et des Sciences et Arts. An V-An IX, dossier : Germinal An VIII à Nivôse An IX, copie de lettre du Préfet à l'Ingénieur en chef, objet : colonne départementale, numéro 238, 23 Messidor an VIII.

67 *Journal de Paris*, 5 Thermidor, VIIIème année de la République [en ligne] https://books.google.fr/books?id=xi6VZ321QlUC&pg=PA1481&lpg=PA1481&dq=colonne+place+fleurus+saintes&source=bl&ots=OOTrVjTA3t&sig=ACfU3U3PIXXfWtEoYY8wlTUVcK_Q64tD7w&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwiO2Mivn_bkAhUGyYUKHT2BAEcQ6AEwD3oECAgQAQ#v=onepage&q=colonne%20place%20fleurus%20saintes&f=false. (consultée le 22 août 2019).

pratiques ou économiques comme le réemploi de vestiges archéologiques, nous ne pouvons ignorer celles qui relèvent du symbolique comme l'origine des matériaux, la date et le lieu d'implantation. Nous ne pouvons également douter de l'intention des autorités qui consisterait à faire de la colonne départementale un nouveau lieu de rassemblement civique sous l'égide de valeurs militaires au détriment de la colonne de la Liberté aux valeurs plus sociales. Toutefois, cette colonne, comme tant d'autres, n'en est restée qu'au stade de projet[68].

La tradition des colonnes à l'instar des arbres de la Liberté revient avec les épisodes révolutionnaires ou moments républicains. Afin de commémorer les Trois Glorieuses, la monarchie de Juillet entreprend la réalisation de la colonne de Juillet, place de la Bastille à Paris[69]. Le mouvement commémoratif s'étend aussi en province. Cependant, le nombre de monuments reste difficile à estimer. Maurice Agulhon en recense cinq qui se présentent sous forme de colonnes surmontées d'un drapeau tricolore de fer blanc. Elles sont listées ci-après : Saintes (Charente-Maritime)[70] ; Gimeaux (Puy de Dôme) ; Villaine en Duesnois (Côte-d'Or) ; Étoile (Drôme) ; Rennes (Ille-et-Vilaine)[71]. Hormis Rennes, qui présentait un décor plus ambitieux, avec l'installation d'une statue de déesse à son sommet, nous pouvons remarquer la sobriété dans le choix de la décoration. Ce choix peut s'expliquer par le fait que les patriotes des départements préfèrent célébrer les Trois Glorieuses par une colonne à drapeau plutôt que par une colonne à déesse. La solution du drapeau représente à la fois une solution plus neutre politiquement et surtout plus économique qu'une œuvre de sculpture [72]. La IIIe République renoue avec ce symbole avec l'affirmation de la République à la fin des années 1870 et les célébrations autour du centenaire de la Révolution. À Saintes, le patrimoine est de nouveau réemployé à ces fins. La colonne de la Liberté est simplement rénovée [73]. Cette rénovation est sans doute à l'initiative d'un Comité républicain.

68 GARDES, Gilbert, *op. cit. passim.*

69 La colonne de Juillet ne fait que concrétiser ce qui était déjà un projet pendant la Révolution de 1789-1799. Elle sert de mausolée aux révolutionnaires de 1830 et ceux de 1848. Cette dernière marque la fin de la monarchie de Juillet.

70 En réalité les patriotes du département de la Charente-Inférieure se sont approprié la colonne de la Liberté de la place Blair.

71 AGULHON, Maurice, *Marianne au combat. L'imagerie républicaine de 1789 à 1880* , Paris, Éditions Flammarion, 1979, p.65.

72 *Idem.* pp.65-66.

73 Bulletin de la Société des Archives Historiques de la Saintonge et d'Aunis, tome II, séance du 15 février 1880, Pons, Imprimerie de Pons - Noël Texier, 1886, p.64.

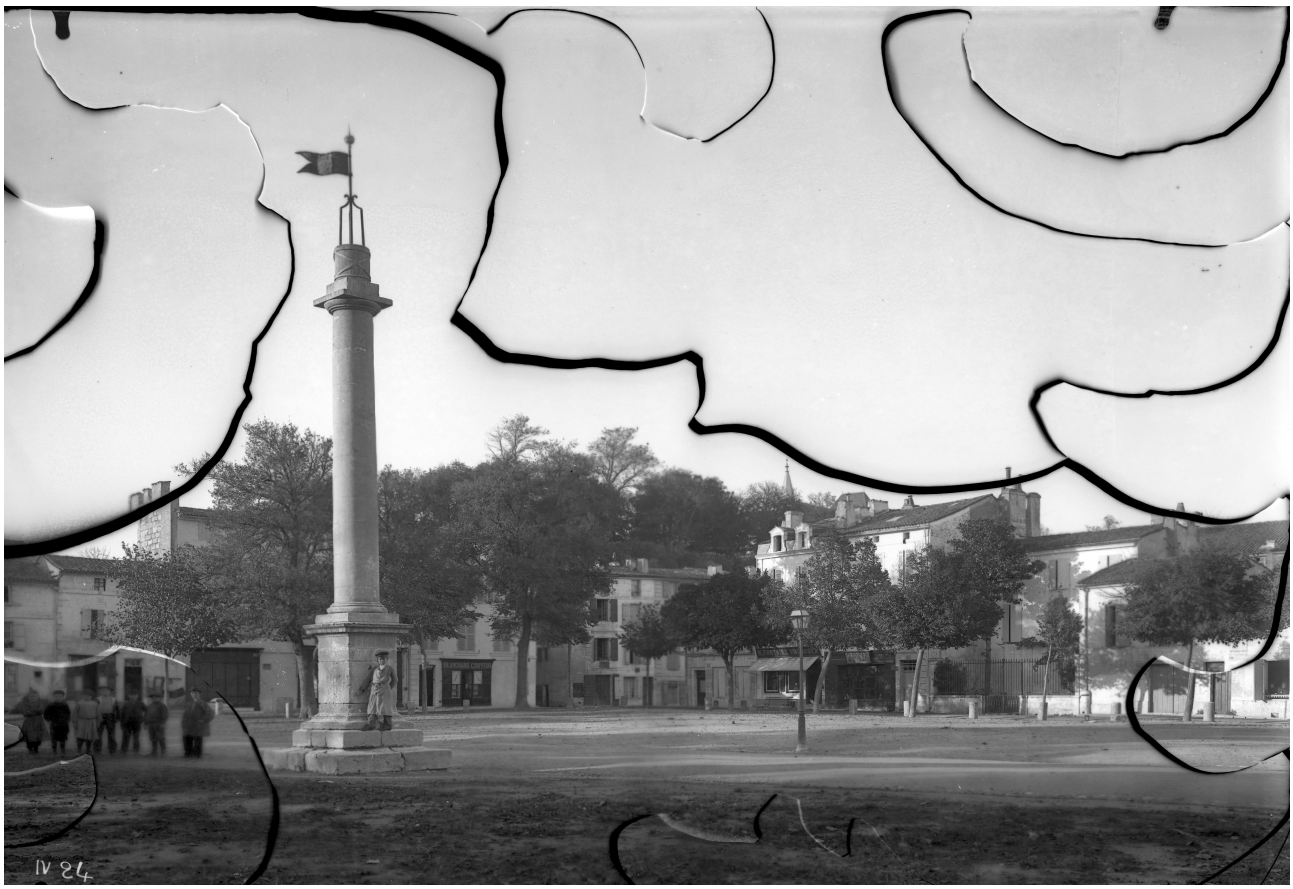

Collection médiathèque François Mitterrand (Saintes), PD.IV.24 PLA , la place Blair, vue du quai au commencement du XXème siècle.

La crise économique et sociale des années 1920 et 1930 favorise le développement des extrêmes. La France n'est pas épargnée, comme en témoigne la nuit du 6 février 1934, forme d'insurrection d'extrême droite pour renverser la République. En 1935, en vue des élections législatives de 1936, les forces de gauche réagissent en faisant union autour d'un programme commun : le Front populaire. Les trois mots d'ordre sont :« Le Pain, La Paix, La Liberté ». Cette devise fait écho aux principes de la Révolution comme elle intègre des questions plus contemporaines. En effet, « Liberté » est le thème majeur de la Révolution française, premier idéal de la République, hostilité aux dictateurs. « Paix » c'est la marque de l'époque, l'appel inévitable depuis 1918 et qui inclut l'antifascisme puisque le fascisme étranger est réputé « fauteur de guerre ». « Pain » traduit le droit à la vie pour les petites gens ; il donne la connotation sociale, inhérente à tout élan de gauche, mais accentué dans la conjoncture[74]. Le mouvement est lancé symboliquement le 14 juillet 1935 depuis la place de la Bastille à Paris. La liturgie de ce rassemblement emprunte à la fête de la Fédération de 1790. Cette démarche s'étend dans un grand nombre de rassemblements en province. Des lieux symboliques qui étaient parfois tombés dans l'oubli sont réappropriés par les organisateurs. A Carcassonne, on se réunit au rond-point des Jacobins ; à Crépy-en-Valois, place du Jeu de Paume ; à Maubeuge, place des Révolutionnaires de 1789[75]. C'est en toute logique que les organisations politiques et syndicales de Saintes qui adhèrent au programme eu Front populaire, se réunissent place Blair devant la colonne de la liberté[76]. Ce rassemblement en ce lieu et à cette occasion aura sans doute ravivé les passions dans les mémoires ouvrières : la colonne redevient le symbole des luttes, des libertés à conquérir. C'est à ce titre qu'une gerbe de fleurs a été déposée à

74 AGULHON, Maurice, *La République*, tome 2 (1932-1997), Paris, Pluriel, 2010, p.24.

75 TARTAKOWSKY, Danièle, « La Révolution française du Front populaire » dans : *Mémoire de la Révolution française. Enjeux épistémologiques, jalons historiographiques et exemples inédits,* MATHAN (DE) , Anne (dir.), Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2019, pp.329-339.

76 Archives départementales de la Charente-Maritime, Jx162/71, *L'Indépendant de la Charente-Inférieure*, À propos de la manifestation du 14 juillet : la colonne de la place Blair, 10 juillet 1935.

ses pieds le 30 novembre 1987 en mémoire de Lucien Barbier, ouvrier amiénois, tué au cours d'une manifestation contre le chômage[77].

La colonne de la Liberté, qui symbolise la Révolution, n'en est pas moins ignorée par ses opposants. Sous le Second Empire, alors qu'il est question d'élever une statue commémorative à Bernard Palissy des choix difficiles concernant son emplacement, ainsi que le défaut de numéraires se font entendre. L'avocat Émile Giraudias, membre du comité pour l'érection de la statue, plaide en faveur de la place Blair et propose d'utiliser le tambour de la colonne comme piédestal[78]. Comme cela a été dit, la symbolique du tambour n'en est pas neutre, surtout pour un régime qui bénéficie du soutien de l'Église. En voulant mutiler la colonne de son tambour, les souhaits de Giraudias étaient-ils guidés par une idéologie politique ou par de simples questions pratiques ? Faute de sources, nous ne pouvons avoir de certitudes sur ses intentions. Nous devons néanmoins indiquer que la statue a été au moins touchée une fois dans son intégrité. C'est dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre 2018 que la colonne de la liberté est taguée par l'Action française, organisation politique d'extrême droite qui a vraisemblablement choisi ce monument parce que dédié à la liberté et opposé à ses doctrines[79].

Nous avons vu en quoi la colonne de la liberté a été captée par les régimes successifs et témoigne de la lutte entre les partisans et les opposants de la Révolution française. En dehors des débats politiques, il n'en reste pas moins que la colonne reste un monument civique. À ce titre, nous allons voir les actions entreprises pour sa mise en valeur dans la sous-partie suivante.

L'action citoyenne et la valorisation d'un patrimoine civique :

Les politiques de conservation du patrimoine naissent avec la Révolution française. Souhaitant institutionnaliser cette démarche, la monarchie de Juillet créée la Commission des Monuments historiques en 1831. Ludovic Vitet en devient le premier inspecteur. Toujours est-il que les membres de la Commission ne s'intéressent dans un premier instant qu'au grand patrimoine de l'époque médiévale[80]. Les Sociétés savantes, en lien avec les membres de la Commission, s'empressent de mettre à la lumière leur patrimoine local. Les Sociétés savantes de la Saintonge s'intéressaient essentiellement aux vestiges gallo-romains et à l'architecture romane qui façonnent le paysage de leur « région ».

Comme cela a été dit, la colonne de la Liberté a été mise en valeur lors de moments révolutionnaires ou républicains. Si elle se voit ornée d'un drapeau tricolore en métal blanc posé par des patriotes dans les années 1830 et qu'elle bénéficie d'une restauration entre la fin des années 1870 et le début des années 1880 sans doute par des membres d'un Comité républicain, la municipalité de Saintes ne semble pas négliger ce petit patrimoine. En effet, c 'est à ses pieds que se sont déroulés des concerts à l'occasion de la fête nationale[81]. Ce choix rappelle à la population la filiation idéologique entre les républicains de la Ire et ceux de la IIIème République en matière de liberté, de progrès social et de laïcité[82]. C'est également sous la IIIème République qu'un éclairage

77 TEXIER, Henri, *La Révolution française à Saintes 1789-1799*, Poitiers, Éditions Projets, 1988, p.212

78 France, Bibliothèque nationale, Gallica, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France «GIRAUDIAS, E, *Bernard Palissy à ses concitoyens, sur la place où l'on doit ériger sa statue,* Saintes, imprimerie Hus, 1866, 15p.» [En ligne] https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6151070s?rk=42918;4 (document consulté le 29 août 2018).

79 Association MédiActions, conférence Liberté chérie, des symboles de la République à la colonne de la liberté, texte de M. Harry Duverger, 8 juin 2019.

80 AUDUC Arlette, *Quand les monuments construisaient la nation*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2008, *passim*.

81 Archives départementales de la Charente-Maritime, Jx162/25, *L'Indépendant de la Charente-Inférieure,* la Fête du 14 juillet à Saintes, 19 juillet 1881.

82 RICHARD, Bernard, *Les emblèmes de la République*, Paris, CNRS éditions, « collection Biblis » , 2015, pp.27-37.

est fixé au sommet de la colonne[83]. La lumière artificielle qui perce l'obscurité de la nuit participe à la mise en scène du patrimoine qui semble rayonner l'éternité[84].

Un tournant s'opère avec la transformation de la place Blair en parking dans les années 1970 et la suppression de la fête de la Saint Eutrope et le déménagement des forains sur la rive droite de la Charente. Si la colonne est bien identifiée comme patrimoine de la ville de Saintes[85] elle semble totalement ignorée des politiques de valorisation et ne bénéficie d'aucun titre de protection. Cependant nous pouvons constater un sursaut récent de la part du monde associatif concernant ce petit patrimoine civique. Deux associations militent pour sa réhabilitation : l'Association Laïque des Amis des Monuments Pacifistes et MédiActions. Cette dernière propose quelques pistes pour sa mise en valeur. Elles sont listées ci-après :

> « libérer plusieurs places de parking ; matérialiser l'espace par un chaînage ; identifier clairement le passé de la colonne et ses origines gallo-romaines sur un support extérieur ; nettoyer les pierres, se débarrasser des végétaux ; rendre leur raison d'être aux ferrures du sommet ; implanter un fanion en respectant l'ancienneté du monument ; masquer les tiges de métal rouillées incluses dans les pierres ; éclairer la colonne par un projecteur au moins de mai à octobre, comme elle l'a été au début des années 1920 quand la ville fut raccordée au réseau électrique ; élaguer les arbres qui vont la recouvrir ; interdire le stationnement des camping-cars et des camionnettes qui la masquent et surtout rendre à la ville la fierté de posséder un tel monument en le faisant classer Monument historique ce qui aurait dû être fait depuis longtemps[86] ».

Des convergences d'idées qui rejoignent celles de l' Association Laïque des Amis des Monuments Pacifistes qui a également fait une demande de protection auprès de la DRAC Poitou-Charentes.

Conclusion :

Nos principales problématiques concernant la colonne de la Liberté étaient : « qui en est à l'origine ? Quelle est sa finalité ? En quoi son décor témoigne des nouvelles valeurs du régime politique ? Quels ont été les contre-projets ? Y a-t-il eu des réactions ? Comment les contemporains des périodes successives ont-ils perçu ce monument ? » Au terme de cette contribution, nous avons répondu à ces questions. Comme nous l'avons vu, la colonne de la Liberté s'inscrit dans la politique monumentale de la Révolution. Elle sert notamment d'outil pédagogique afin d'éduquer la population aux valeurs nouvelles du régime. Certes, la colonne de la Liberté a pu voir le jour en détruisant une partie du patrimoine gallo-romain de la ville et son rendu est bien modeste au regard des projets qui ont été envisagés mais elle reste un lieu de mémoire et représente un symbole qui fonde la République française. Face à la montée des extrêmes, la classification de ce patrimoine civique au titre des Monuments historiques participerait à l'affirmation des valeurs républicaines.

Clément BOURREAU

---

83 Association MédiActions, conférence Liberté chérie, des symboles de la République à la colonne de la liberté, texte de M. Harry Duverger, 8 juin 2019.

84 CHOAY, Françoise, *L'Allégorie du patrimoine*, Éditions du Seuil, Paris, 1996, p.160.

85 FLOHIC, Jean-Luc (dir.), *Le patrimoine des communes de la Charente-Maritime,* tome 2, Paris, Flohic Éditions, p.1023.

86 Association MédiActions, conférence Liberté chérie, des symboles de la République à la colonne de la liberté, texte de M. Harry Duverger, 8 juin 2019.

La colonne de la Liberté de la place Blair à Saintes, juin 2019, cliché de M. Florian Derosier